

Tableau des aides financières apportées aux ASCE et aux URASCE – mis à jour : novembre 2019

Type d'aide	Montant	Critères	Documents à fournir	modalités d'application
Commission permanente : Culture				
Aide au Festival National du Spectacle	4 000 € 50 € par artiste	- Selon le cahier des charges Présent pendant toute la durée du festival.	- Dossier de présentation du festival - Le budget prévisionnel détaillé (fiche dans le cahier des charges à remplir)	- 50 % à la signature de la convention - Solde après la manifestation au vu du bilan moral et financier à fournir dans les trois mois après la manifestation sous forme de diaporama
Aide au rallye national culturel	3000 €	- Selon le cahier des charges	- Dossier de présentation du rallye Le budget prévisionnel détaillé (fiche dans le cahier des charges à remplir)	- 50 % à la signature de la convention - Solde après la manifestation au vu du bilan moral et financier à fournir dans les trois mois après la manifestation sous forme de diaporama
Création d'activités culturelles	100 % de la dépense d'investissement ne pouvant excéder 500 €	- Uniquement pour l'achat de matériel restant propriété de l'ASCE organisatrice	- Dossier de présentation de l'activité Budget prévisionnel détaillée, fiche à remplir (lien)	- 70 % sur présentation des devis - Solde après une année d'activité sur présentation des factures et du bilan moral et financier sous forme de diaporama
Manifestations culturelles Départementales	100 % de la dépense culturelle ne pouvant excéder 500 €	1 fois par an et par ASCE	- Fiche d'intention sur la nature de la manifestation - Présentation du budget prévisionnel - Fournir au moins un mois avant la manifestation la fiche à remplir (lien)	- Versement après la manifestation sur présentation des factures et du bilan moral et financier sous forme de diaporama
Manifestations régionales culturelles	100 % de la dépense culturelle ne pouvant excéder 1000€	1 fois par an et par URASCE	- Fiche d'intention sur la nature de la manifestation - Présentation du budget prévisionnel - Fournir au moins un mois avant la manifestation la fiche à remplir (lien)	- Versement après la manifestation sur présentation des factures et du bilan moral et financier sous forme de diaporama
Activité culturelle lors des challenges nationaux sportifs	100 % de la dépense culturelle ne pouvant excéder 500 €		- Fiche d'intention sur la nature culturelle pour les accompagnants - Descriptif du programme culturel et projet de budget fiche à remplir (lien)	- Demande à formuler avant le challenge (« partie culture » du dossier de candidature) - Versement après la manifestation sur présentation des factures et du bilan moral et financier sous forme de diaporama
Aide aux sorties culturelles internationales (voyages)	aucune aide n'est accordée			